

P27/D1,7

Montreal July 25 1880

Board of Revisors  
St. Leonegonde

My property lot 636 corner  
of Alwater & Hookman streets  
is assessed for 4800 dollars  
this valuation is fifty per  
cent more than the property  
could be sold at today  
as the Board must admit.

When property was at its highest  
value it would not have  
brought that amount I would  
willingly sell today at 3000  
dollars ~~per day~~. I hope the  
Board will reduce the valuation  
to at least four thousand  
dollars this would still  
be a high valuation. It is

Montreal

188

unjust to assess a property  
for one half more than its  
value all I ask is that  
a fair valuation be placed  
on it not a fictitious one  
for taxation purposes. I  
don't see how any conscientious  
man with any knowledge  
of the value of property in  
St. Leonard could place  
such a valuation on my  
piece. It would be far  
better to increase the rate  
of taxation & give property  
its proper valuation than  
to assess it fifty or more  
percent more than it is worth. But  
I hope my case is an exception

P27/D1,7

Montreal

188

to the rule. I feel confident  
the Board will remedy  
this injustice

I remain

Yours Truly

James Conway

104

St. André St.

Montreal

P27/D1,7

27  
Livre d'évaluation  
Thos. Davidson  
-1880-

D. Davidson  
Réd. Matériau  
1880

P27/D1,7

Canada Marine Works,

Montreal, 26<sup>th</sup> February 1880

J. Rainville Esq.  
Secretary, Treasurer,  
of the Municipal Council of the  
Village of St. Côme P.Q.

Sir: - In paying the Municipal and School taxes levied by the Mayor and Council of the Village of St. Côme on my property situated in that Municipality I wish to inform you that I consider the valuation excessive (See my letter of the 29<sup>th</sup> August '78) and that I am overtaxed. My reasons for thinking so are as follows: The piece of land referred to is not much occupied and there are not any streets to keep in order, with exception of frontage on St. Joseph Street, which frontage is a very small proportion of the land assessed - The water surface of basin in Centre of property is assessed as well as land - Said basin being only access to the land is, properly speaking, only replaces a street - Without the basin, or a street to answer the same purpose, the property would be of little value - In proportion to frontage of other rate-payers' properties in the Municipality I am taxed almost double, besides which I am assessed for a piece of land along the bank of the Lachine Canal claimed by the Government - Other vacant properties in the Municipality have streets marked out on plans and deducted, although these streets have not been given to the Municipality - I pay these taxes under protest, reserving all rights for future procedure

I have the honor to be

Sir,

Your most obedient Servant

J. Rainville

1212

P27/D1,7

277  
 A. Cantar  
 Freby/80  
 Plainte  
 Nota d'évaluation

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page, covering most of the page content.]

P27/D1,7

1213

273  
Fidei Commissarius  
George Lempereur  
- 17<sup>th</sup> Juillet 1887

Plouffe  
1  
de Fidei Commissarius  
de 1880

Province de Quebec } A Son Honneur  
District de Montreal } Charles F. Lalonde  
Ecurier Mairie et ceux  
conseillers de la ville de St.  
Cenevide Comte d' Hochelaga

Le humble Requirant de George  
Lempereur Bourgeois de la ville de  
Montreal expose respectueusement  
Que votre requirant possede  
une propriete fonciere connue sous  
les numeros 992, 994, 996, 998  
situee sur la continuation de la rue  
St Joseph en la dite ville de St. Cene-  
vide; Que cette propriete a ete,  
d'apres l'opinion de votre requirant,  
estimee a un montant trop elevé  
savoir; à la somme de quatre  
mille six cent dollars; estimation  
que votre requirant considere velle-  
ment exorbitante; attendu que  
cette propriete ne vaut pas plus  
que trois mille dollars;  
Que votre requirant est prêt à  
revendre cette propriete pour la dite  
somme de trois mille dollars  
et à la commission un agent  
de la meme pour la dite somme  
de trois mille dollars.  
En consequence votre humble Re-  
quirant a le ferme espoir que  
vous

P27/D1,7

Province de Québec } A son Honneur  
District de Montréal } Charles F. Lalonde  
Conseillers de la ville de St.  
Côme de Comté d' Hochelaga

L' humble Requête de George  
Lecompte Bourgeois de la ville de  
Montréal expose respectueusement  
Que votre requérant possède  
une propriété foncière connue sous  
les numéros 992, 994, 996, 998,  
située sur la continuation de la rue  
St Joseph de la dite ville de St. Côme  
Comté de Comté d' Hochelaga; Que cette propriété a été,  
dans l'opinion de votre requérant,  
estimée à un montant trop élevé  
savoir; à la somme de quatre  
mille six cent dollars; estimation  
que votre requérant considère réelle-  
ment exorbitante; attendu que  
cette propriété ne vaut pas plus  
que trois mille dollars;  
Que votre requérant est prêt à  
revendre cette propriété pour ladite  
somme de trois mille dollars  
et il a commissionné un agent  
de la vendre pour la dite somme  
de trois mille dollars.  
En conséquence votre humble Re-  
quérant a le ferme espoir que  
vous

273  
F. Desjardins  
George Lecompte  
- 174 JUILLET 1887

Plaidé  
St  
de St. Côme  
de 1887



P27/D1,7

Vous priez la présente requête  
en votre sérieuse considération et  
que sans pour une réduction sou-  
venable et votre requérant, ne  
cessera de prier.

Montréal 14 Juillet 1880

George Lecapite

P27/D1,7

Vous prendrez la présente requête  
en toute sérieuse considération et  
que vous ferez une réduction con-  
venable et votre requérant ne  
cessera de prier.

Montréal 14 Juillet 1880

George Lecroix

P27/D1,7

Léon Lacroix

renvoyé

Ste Cusigonde 21 juillet 1880

Aux membres du Conseil  
Municipal de Ste Cusigonde.

Messieurs,  
Le soussigné expose humblement aux membres de ce Conseil que sa propriété est de beaucoup trop haut évaluée au dessus de la valeur réelle et que conséquemment les taxes sont plus élevées qu'elles ne devraient l'être pour sa propriété.

P27/D1,7

<sup>274</sup>  
Note d'évaluation  
G. Leroux  
— 1880 —  
21 Juillet

G. Leroux  
Note d'évaluation  
1880

Il ne craint pas de dire  
que ce ne serait qu'un acte  
de justice de la part du Conseil  
de diminuer cette évaluation.  
Aussi voudrez-vous prendre  
en considération  
la demande qu'il vous fait  
de diminuer son évaluation.  
Et vous obligerez beaucoup  
votre très-humble serviteur  
Gilbert Leroux  
150 Rue Delisle.

P27/D1,7

To the Municipal Council  
of Ste. Genevieve.

Sirs, I beg, that the hon-  
ourable Council, will consider  
the present assessment of the  
property on Inesnel St. be-  
longing to me, and reduce  
the same, as it is greatly  
above the value of the  
property.

I remain  
your obt. servant.  
David Stewart.  
212 St Martin St  
City.

Montreal  
July 20/80.

P27/D1,7

275  
Rôle d'évaluation  
David Stewart  
20 juillet 1880

Renvoyé

Rôle d'évaluation  
David Stewart  
20 juillet 80

P27/D1,7

Richard Myer

Reverend

Montreal July 21<sup>st</sup> 1880

Board of Revision  
St. Germaine

Gentlemen

I wish to draw your attention to the assessed value of my property being Nos 721-723-725 Albert St. formerly owned by (John D. Orr) This property was bought by me last April for fifteen hundred dollars \$1500<sup>00</sup> and is now offered for \$2000<sup>00</sup> but cannot find a purchaser yet if you value it at the high figure of \$2000<sup>00</sup> under the circumstances I am justified in asking for a reduction in the assessed value to at least the market value of Real Estate hoping you will take

P27/D1,7

C 1 0

276

Robt d'evaluation

R. Wynn

- 1880 =

take this into your careful  
consideration

I remain

Yours &c.

Richard Wynn  
74 Cour du St  
St Jacques

A. Wynn

Robt d'evaluation

1870



277

John Stewart  
Rue d'Érable  
- 1880 -

Renouveau

Rue d'Érable  
1880

Montreal July 21<sup>st</sup> 1880  
To the Mayor and Councilmen  
College of St. Lawrence  
Gentlemen

As you intend this  
Evening to Review the  
Assessment Roll and Request  
proposition to draw your  
attention to any alterations  
that should be remedied  
I would most respectfully  
ask you to reduce the  
valuation of 2400 dollars on  
my property as it is situated  
on the City Limits and  
the City of Montreal  
claims 1/3 of it 1600 feet  
and as I consider the  
true valuation for it  
much I would respectfully

P27/D1,7

Ask you to examine the  
same and you will see  
it is valued in high  
according to Real Estate  
at present and the Revenue  
Board therefore hoping  
you may consider it  
I remain  
Yours Respectfully  
John Stewart  
220 St Martin St  
City

P27/D1,7

Au Maire et Conseillers de la  
Municipalité de St-Junebonne  
Melpeurs

J'ai l'honneur de vous exposer  
que ma propriété située nos 329 a 335  
Rue Workman portant le numéro  
officiel a été évaluée à \$4000.<sup>00</sup>  
quatre mille dollars.  
Que cette évaluation est exagérée et  
que je proteste contre cette évaluation.  
Cette propriété est en vente depuis plus  
d'une année pour la somme de \$1500.<sup>00</sup>  
quinze cents dollars, et je serais heureux  
de trouver un acheteur à ce montant.  
Je n'ai aucun doute que c'est par in-  
advertance que l'évaluation ci-dessus  
de \$4000.<sup>00</sup> a été entrée dans les livres  
de votre Corporation, et que vous vous  
empresserez de faire droit à ma  
juste demande de la réduire à  
\$1500.<sup>00</sup>

Wm H. Sub.

Louis R. McGregor

Montréal 20 juillet 1880.

1219

278

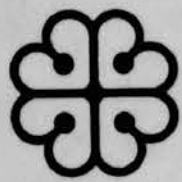
Richard W. Gregor  
Note d'évaluation  
1880 -

Reçu

Note d'évaluation  
1880

P27/D1,7

P27/D1,7



**Pièces réunies**

**DÉBUT**

P27/D1,7

x alexis buellet

Le porteur des présents a  
été à l'emploi de la  
corporation commun  
pompiers depuis deux  
ans et a toujours rempli  
fidèlement son devoir  
et je prends plaisir à le  
recommander comme  
honnête & industrieux

S. Delisle

Conseiller

St. Laurent

juillet 2/19

Mrs. Payette Præs.  
Du Comité du Hém.

A. Seguin Præs. Hém.

P27/D1,7

Nous soussignés certifions  
que Alexis Chutette a été à  
l'emploi de la Corporation  
du village Ste-Anne, d'ava-  
nt son établissement, pendant  
sept ans huit mois, & que  
durant ce temps il a tou-  
jours rempli son devoir  
à la satisfaction du conseil  
de la paroisse en général.  
Ste-Anne Ste-Anne Ste-Anne 1849.

G. F. Lalonde Maire

Mrs. Payette concelle

L. H. Brunault concelle

A. Marin concelle  
Guillem Martinneau

A Son Honneur Le Maire et Mes-  
sieurs les Conseillers de la Municipalité du  
village de Ste-Cunigunde.

Messieurs,

La requête du soussigné ex-  
pose respectueusement:

- 1<sup>o</sup> Qu'il est résident dans cette Municipalité,
- 2<sup>o</sup> Qu'il sait lire, écrire, et parle l'anglais  
et le Français;
- 3<sup>o</sup> Qu'il a déjà été au service de cette  
Municipalité durant 16 mois comme  
constable et pompier dans la force de Police;
- 4<sup>o</sup> Qu'il prie respectueusement votre  
Honorable Conseil de vouloir bien  
lui donner de l'emploi de nouveau  
dans la dite force de Police comme cons-  
table et pompier.

Dans l'espoir que vous voudrez bien  
prendre sa requête en considération, votre  
requérant ne cessera de prier.

Le tout respectueusement soumis

Alexis Ouellet

St-Cunigunde 29 Mars 1880



1214

P27/D1,7

application de  
Alexis <sup>279</sup> Duclletto  
Constable  
1880

P27/D1,7



**Pièces réunies**

**FIN**

P27/D1,7

Au Maire & Conseillers  
du Village de St. Leonigond

Messieurs

Uyant appris que vous etes  
sur le point d'engager deux constable &  
Pompier, en remplacement de Maxime  
Deslauriers & Landu Roberge,

Je sollicite la faveur d'une emploi  
comme constable & Pompier pour votre  
force de Police

Je demeure  
Messieurs votre Observeur

Paul Racicot

St. Leonigond 31 Mars 1880

1 2 3 4

P27/D1,7

<sup>280</sup>  
Paul Haens  
1880.  
Emploi  
Constante

P27/D1,7



**Pièces réunies**

**DÉBUT**

P27/D1,7

Montreal March 30<sup>th</sup> 1890

I hereby Certify that  
Mr Narcisse Laberge his  
a steady sober man has  
work 4 years for me  
and that he is an honest  
Man

J. F. Nastoul

P27/D1,7

St. Henri 31 mars 1880

Je connais le porteur Narcisse Laberge  
pour un brave et honnête homme capable  
de remplir la charge à laquelle il fait application  
et je n'hésite pas à le recommander comme tel

L. Benoit Chef de Police

P27/D1,7

1880

St Cunegonde 30 mars  
1880  
Au Maire et Consiillers  
De St Cunegonde

Sachant que vous  
avez besoin d'un homme de  
Police j'aurois à vous offrir  
mes services et j'espère que le  
conseil les prendront en  
considération.  
Je suis votre serviteur  
Marcis Gabrye

281  
Marc. Gabrye  
- 1880 -  
Comptable



P27/D1,7



**Pièces réunies**

**FIN**

Ste Suzanne 1<sup>er</sup> Mars 1880

Monsieur le Maire

Messieurs les Conseillers

Je desire entrer en devoir comme  
homme de police à votre station  
je connais très bien le règlement  
je promets de remplir fidèlement  
tous les charges qui me seront  
donner par votre conseil

Je suis votre humble  
serviteur Regis Larouche

Nous soussignés certifions que  
M<sup>r</sup> R. Larouche est un homme  
honnête Sobre Laborieux qui est  
capable de remplir le devoir d'homme  
de police

Darnas Roy Ent. Memisic  
Hrs. Payette  
Julien Martineau  
Paul Desjardins  
M<sup>r</sup> Marois

(Financed)  
1880/100  
5826  
1300

1 2 1 9 1 2

P27/D1,7

Lettre de Larouche  
287  
Emploi  
-1880-

006

102  
11/3/11

*[Handwritten signature]*

P27/D1,7

283

A Son Honneur Le Maire et à Messieurs les  
Conseillers de la municipalité du village de  
St. Cuvégonde.

Alphonse  
J B Montreuil  
1880  
Emploie

Messieurs,

La requête du soussigné ex-  
pose respectueusement.

- 1<sup>o</sup> Qu'il réside dans cette municipalité;
- 2<sup>o</sup> Qu'il sait lire, écrire et comprend le Français  
et l'Anglais;
- 3<sup>o</sup> Qu'il peut fournir de bons certificats de  
sa sobriété et bonne conduite;
- 4<sup>o</sup> Qu'il prie humblement votre honorable  
conseil de vouloir bien l'employer comme  
constable et pompier dans la force de police.  
Dans l'espérance que vous voudrez bien  
prendre sa demande en considération  
votre requérant ne cessera de prier  
Se fait respectueusement soumettre

St. Cuvégonde 30 Mars 1880 J B Montreuil

P27/D1,7

Nous, soussignés, nous faisons un plaisir et  
recommander à ~~St<sup>e</sup>~~ M<sup>onsieur</sup> M<sup>onsieur</sup> comme un homme  
qualifié pour remplir les charges de cons-  
table et de prapier

Jos. B. Dore  
James O'Meara  
Stephen Hurley  
Am. Auguste Choquette

Séance du Comité de Police de la Municipalité du village de Ste. Germaine.  
 Tenue le 31 Mars 1880.

Présents L. H. Hinault, Président, Joseph  
 Cuttrel, A. Godere, A. Piché & Omer Deslauriers.

Formant  
 un quorum dudit Comité sans la prise  
 de vue de M. le Président.

Les applications pour la place de  
 constables des personnes suivantes  
 savoir: Alexis Coutlette Paul Racine,  
 Narcisse Laberge, J. B. Montreuil, Régis Larouche  
 & M. Beauchamp, étant tous présentés & prisés en con-  
 sideration.

M. Godere propose, secondé par  
 M. Deslauriers.

Que Alexis Coutlette soit engagé  
 comme constable & paupier de cette  
 Municipalité,

M. Cuttrel propose, secondé par  
 Deslauriers. adopté à l'unanimité.

Que Narcisse Laberge soit engagé  
 comme constable & paupier de cette  
 Municipalité,

M. Piché propose, secondé par  
 M. Godere. adopté à l'unanimité.

Que l'inspecteur des égouts reçoive  
 instruction de faire nettoyer les trottoirs  
 & les cours d'eau immédiatement,

Adopté  
 Et tout humblement soumis

L. Hinault  
 Sec. Pres.

J. H. Hinault Pres.

P27/D1,7

284  
Rapport du Comité  
de Police  
du 31 Mars 1850

Adopté le 5 Avril  
1850

Séance du Comité des Chemins du  
village de la Seigneurie

Revue le 7 Avril 1880

Présents, Mr le Président, A. Piché,  
et Mm les membres G. F. Calandry, L. Delisle,  
L. H. Héroult, J. P. Luthier, A. Godeau  
et O. Deslauriers, formant quarantaine.

Après avoir examiné la pétition  
de Madame O'Leighlin, ce comité a proposé  
que le Président fasse examiner le  
travail en question, et faire rapport  
à la prochaine assemblée de ce con-  
seil.

Le conseil ordonne au chef l'inspecteur  
de vérifier de constater l'existence  
des propriétés de terrains qui n'ont jamais  
fait de travaux, au point de vue des  
règles, à en faire faire un neuf  
de quarante cinq paces de large  
sur un terrain de trois paces  
d'épaisseur.

Quant à la requête de Mm Desparois  
et autres, Mr le Président des Chemins est  
venu voir les propriétaires  
et constater, interpellés dans la route  
en question, afin de leur faire faire  
une souscription pour faire les  
réparations demandées à cette route.

Mr Héroult propose, secondé par  
Mr Delisle.

Que Mm Bergeron, Rivest, Saint-  
Cyprien de réparations faites, que possible  
les travaux qu'ils ont défrichés en  
passant les tuyaux à l'eau. ainsi  
que le veut, de tout humblement soumis

*[Signature]*

A. Piché Pres.



285

Rapport de la Comte  
de Chemin  
du 7 Avril 1880

Adopté le 12 Avril  
1880.

P27/D1,7

Séance du Comité des Reques  
 du village de Ste Bernigande,  
 le samedi 7 Avril, 1850  
 Présents: M. le Président C. Desjardins,  
 & Messieurs membres G. H. La-  
 lande, L. H. Stenault, S. Delisle, J. G.  
 Luthell, A. Godwin & A. Piché, for-  
 mant quorum.

Ce comité a pris aujourdhui  
 les applications suivantes. Savoir:  
 Dans le cas de la pour exemption de licence  
 de colporteur de menus effets, est accordée  
 pour jusqu'au mois de 1<sup>er</sup> Mai pro-  
 chain, 1850.

Le comité recommande au chef de Police  
 d'arrêter sans sommence les colpor-  
 teurs qui seront trouvés, jusqu'à  
 au commerce dans la municipalité,  
 sans licence & de les traduire devant un juge de  
 Paix.

Ce comité recommande que  
 les licences d'auberge soient ac-  
 cordées aux applicants suivants  
 savoir:

Sirgil Tardan, James O'Keefe  
 Antoine Dubier, Robert Chayer  
 Joseph Pichais, Madame P. Arcand  
 & Joseph Millier.

Les applications suivantes savoir  
 George Martinique, Louis Gratignan,  
 Arsène Camille, Prosper Grudel & Na-  
 poléon Archambault, sont suspendues  
 jusqu'à nouvel ordre.  
 Ce tout numériquement saunis.

J. Rivest, Onésime Deslaur  
 Sec. G. S.

1 2 3 4

P27/D1,7

286

Rapport du  
Comité de l'Éducation

7 Avril 1880

Adopté le 2 Avril  
1880. J.P.

St. Joseph Street  
January 31<sup>st</sup> 1881

To The Mayor and Councillors  
of St. Lawrence

Gentlemen,

M. C. Tardif has acted  
with me as Auditor to the Municipality for  
the past two years, he is well acquainted  
with the accounts and office work of the  
Corporation and I feel assured, if he is  
elected to the vacant position of Secretary-  
Treasurer, will fulfil his duties satisfactorily.

Very  
Dear Gentlemen

Yours very respectfully  
Thomas J. DeForest

P27/D1,7

St. Brunigonde  
31 Janvier 1881

A. M<sup>r</sup> Le Maire  
Et Messieurs les Conseillers  
du Village de St. Brunigonde

Messieurs

Comme votre conseil  
doit prendre en considération le soir  
l'engagement d'un Secrétaire Trésorier  
en remplacement de M<sup>r</sup> S. Rainville,  
et me croyant qualifié pour remplir  
cette charge j'ose vous offrir mes ser-  
vices comme tel, espérant que vous  
voudrez bien prendre ma demande  
en considération

Je demeure Messieurs  
Voté humblement

Ch. J. Fortin

1912

P27/D1,7

<sup>287</sup>  
Appréciation de  
Ch. F. Poulin  
Sec. Tris.  
31 Janvier 1881

A Son Honneur le Maire  
et à Messieurs les Membres du  
Conseil Municipal du  
Village de St. Cuvier.

Messieurs,

Je soussigné M. J. Iras Cuvier,  
notaire de la Cité de Montréal, ai l'honneur de  
faire application à Son Honneur le Maire, et  
à Messieurs les Membres du Conseil Municipal  
du Village de St. Cuvier, dans le District de  
Montréal, pour obtenir la charge de Secrétaire  
et toutes les autres charges ou fonctions de la Municipalité  
du dit Village de St. Cuvier en remplacement  
de Monsieur J. Rainville.

Je certifie que je vous donnerai ample  
satisfaction sur ma conduite et sur le gestion des  
affaires de la dite Municipalité.

Je donnerai aussi les garanties exigées par le Conseil.

Je me permets de vous dire que j'ai l'intention  
d'aller résider à St. Cuvier bientôt.

Vous trouverez ci-jointes les recommandations  
que je vous soumetts humblement.

J'ai l'honneur de me associer  
à cette humble supplique  
M. J. Iras Cuvier

A Son Honneur le Maire  
et à Messieurs les Membres du  
Conseil Municipal, du  
Village de St. Cuvier.

Messieurs,

Je soussigné M. J. Iras Corval,  
notaire, de la Cité de Montréal, a l'honneur de  
faire application à Son Honneur le Maire, et  
à Messieurs les Membres du Conseil Municipal  
du Village de St. Cuvier, dans le District de  
Montréal, pour obtenir la charge de Secrétaire  
et toutes les autres charges ou émoluments de la Municipa-  
lité du dit Village de St. Cuvier en rempla-  
cement de Monsieur J. Rainville.

Je certifie que je vous donnerai ample  
satisfaction sur ma conduite et sur la gestion des  
affaires de la dite Municipalité.

Je donnerai aussi les garanties voulues par le Conseil.

Je me permets de vous dire que j'ai l'intention  
d'aller résider à St. Cuvier bientôt.

Vous trouverez ci-jointes les recommandations  
que je vous soumetts humblement.

adressé  
34. Rue St. Jacques.

J'ai l'honneur de me soucrire  
Vos très humble serviteur  
M. J. Iras Corval.



Nous soussignés, avons l'honneur de recom-  
mander à Son Honneur le Maire, et à Messieurs  
les Membres du Conseil Municipal du village de  
St. Cuthbert, M. J. Arcas Dorval,  
notaire, le requérant dans l'application ci des-  
sus, comme sage et honnête et qualifié à remplir  
à satisfaction les places & charges demandées dans  
la dite application

Montréal, 29 Janvier 1881

Rapineau & Durand

J. Dubane  
M. J. Arcas Dorval

Magnets, C. R.  
E. N. St Jean

Chs Lepoutre  
M. J. Arcas

L. O. Faillon  
Edmond Leduc

P27/D1,7

Nous soussignés, avons l'honneur de recom-  
mander à Son Honneur le Maire, et à Messieurs  
les Membres du Conseil Municipal du village de  
St. Cunigonde, M. J. Arcas Dorval,  
notaire, le requérant dans l'application ci des-  
sus, comme sage et honnête et qualifié à remplir  
à satisfaction les places & charges demandés dans  
la dite application

Montréal, 29 Janvier 1881

Papineau & Durand

J. Dubane  
M. J. Arcas Dorval

Magnels, G. R.  
E. N. St Jean

Chs Lepoutre  
R. H. Wemy

L. O. Faillon  
Edmond Louche

12 4 0

P27/D1,7

Application <sup>288</sup> de.  
J. M. Dorval  
~~Sec. Trés.~~  
pour la charge de  
Secrétaire Trésorier.  
29 Janvier 1881

Pour la charge de  
Sec. Trésorier

A Son Honneur Le Maire  
et à Messieurs les Conseillers de la  
"Municipalité du village de Sté  
Cunégonde"

La Requête de Az. Choquet Notaire  
public de la cité de Montréal,

rapose respectueusement:

Qu'il est à  
sa connaissance que la charge de  
Secrétaire Trésorier de la Municipalité  
du Village de Sté Cunégonde est vacante  
depuis quelques jours, et qu'il est  
indispensable qu'une personne  
compétente, et ayant des connaissances  
sur les lois et notamment sur les  
lois municipales du pays soit  
nommée pour remplir cette charge  
de Secrétaire Trésorier.

Que votre Requérant exerce la  
profession de Notaire depuis environ  
huit années, tant à la campagne  
qu'à la cité de Montréal et que  
durant cette époque il a eu à rem-  
plir différentes charges municipales  
et notamment la charge de Secré-  
taire Trésorier, et d'assistant

Secrétaire Trésorier, cette dernière Charge  
durant ses études pour admission  
à la pratique du Notariat.

Que votre Requérant ose se flatter  
d'être qualifié et d'avoir les connais-  
sances légales suffisantes pour  
remplir la Charge maintenant  
vacante.

Que votre Requérant est père de  
famille, et que sa conduite a toujours  
été bonne, tel qu'il pourra être cons-  
taté par la lecture des noms des per-  
sonnes qui recommandent votre  
Requérant.

Que votre Requérant prie en con-  
séquence son Honneur le Maire et Mes-  
sieurs les Conseillers de la Municipalité  
du village de Ste-Cunégonde, de vouloir  
bien prendre la présente Requête en  
sérieuse considération et de vouloir  
bien lui accorder la Charge de  
Secrétaire Trésorier de la Muni-  
cipalité du Village de Ste-Cunégonde,  
à votre Requérant ne cessera  
de prier.

Montréal le 4 Février 1881

Ch. Choquet N. P.

308 St-Joseph.

Ayant vu et examiné la  
Requête ci-dessus, nous déclarons

bien connaitre M. Lz. Choquet, le  
Requérant y nommé, comme un  
homme parfaitement honnête et  
sobre et qualifié et nous le recomman-  
dons fortement pour la place qu'il  
sollicite.

Montréal le 4 Février 1881

M. Simpson Wacker D.C.S.

V. Rousselot P.S.  
Cure de N. D.

G. H. Seoffron

M. Hébertaine Maire  
St. Rochelafas

Honoré Mercier M.P.S.

J. A. Archambault

J. G. de Lorimier

D. Villeneuve

H. Quintal  
M.P.

L. J. Jodoin

P. Pelletier

N. Picard

Pierre Clainde Maire St. Euphrasie

J. Gauthier M.P.

J. B. Lalonde M.P.

G. Rodier

G. M. M.P.

H. Marin

P27/D1,7

Christophe Geoffron  
Henri Lavardine  
Pierre B<sup>e</sup> Duff  
Marcin Moreau pere  
Emanuel Fabis  
Francois Roger  
Francois X<sup>e</sup>vis Lamontagne  
Cyprien Duenville  
Auguste Choquette  
Salvor G<sup>e</sup>me  
Ferdinand Lelanc  
A. G<sup>e</sup>me  
Jean Baptiste Bastien dit Desjardins

1507

P27/D1,7

<sup>289</sup>  
Application de  
Choquette  
Sec. Des  
# Jan. 1881



P27/D1,7



**Pièces réunies**

**DÉBUT**

P27/D1,7

1881

Docum.

Monsieur Le Maire  
& à Messieurs les Conseillers du Village  
de Ste Genevieve.

Messieurs,

J'ai l'honneur de  
vous présenter respectueusement mon  
application pour la place de Secrétaire  
Trésorier de la Municipalité du Village  
de Ste Genevieve rendue vacante par  
le départ de M<sup>r</sup> Rainville.

Sans me permettre de faire un éloge  
permettez-moi de vous <sup>dire</sup> que je possède  
une assez longue expérience des affaires  
municipales, que suis notaire pra-  
tiquant actuellement à Magog, Q.  
et que je mettrais mon faible savoir  
et tout le zèle possible à fidèlement  
remplir la charge que je sollicite.

P27/D1,7

1240

Je puis ajouter de plus que la  
langue française et anglaise en  
sont également familières.  
Quatre ans d'expérience vous  
trouverez ci-joints des certificats  
attestant ma moralité et  
mes capacités, signés par des personnes  
les plus recommandables. Je  
me flatte mesieurs que vous  
voudrez bien considérer ma  
présente application et si c'est  
possible l'accueillir favorablement.  
Je suis bien connu à St-Henri  
où j'ai résidé pendant que j'étais  
employé au bureau d'impôts  
travaux de Montréal.

Espérant une réponse favorable  
J'ai l'honneur d'être avec respect  
messieurs, votre très humble serviteur  
E. S. Mazurette N.P.

Magog 5 Février 1881.

P27/D1,7

Tous Soussignés Citoyens de St-Henri  
avons connu parfaitement pendant  
son séjour au milieu de nous, E. S.  
Mazarette Eccl N. P. résidant actuelle-  
ment à Magog P. Q.

C'est un honnête homme, un bon  
Notaire et un brave Citoyen que  
nous aimerions à voir revenir dans  
notre voisinage. Nous nous faisons  
un devoir comme un plaisir de le  
recommander.

St-Henri 3 Février 1881

N. Gravel  
Joseph Laugel M. P.  
M<sup>rs</sup> Brodie

P27/D1,7

1240  
Magog January 21<sup>st</sup> 1881

We the undersigned do hereby  
recommencd C. S. Maguette Esq.  
Notary Public as a fit and proper  
Person to fill a situation of trust  
he being an upright man in  
all his dealings sober, full honest  
and able under all circumstances  
to fulfil the duties as Agent for  
the Credit Foncier Franco Cana-  
dien

In testimony whereof we have signed

Ralph Merry J.P.

J. H. Webster

E. R. Johnson

A. H. Howe

Robt. W. Hall

R. W. Smith

D. W. Smith

P27/D1,7

Registry Office  
Montreal 18<sup>th</sup> Jan 781

E S Mazurkiewicz Esq. M.P.  
was for several years  
employed in the Registry  
Office in charge of a very  
important branch of the  
Department till the Act of  
the local Legislature of  
Quebec subdividing the  
Montreal Office came into  
force when I amost  
reluctantly was compelled

P27/D1,7

124  
to dispense with his  
valuable Services - He is  
a hard working conscientious  
pains taking Notary - very  
Steady, very intelligent -  
and above all things  
a thoroughly honourable  
and trustworthy gentleman  
to whom I gladly give  
this testimonial of his  
worth

J. B. [Signature]

Montréal 22 Janvier 1881.

Monsieur Louis-Émile de Courmont  
E. S. Mazurette, C. S. Notaire,  
actuellement résidant à Magog,  
dans le District de St-François,  
comme homme capable de tenir  
une agence pour le crédit  
Foncier Franco-Canadien, vu  
ses capacités comme Notaire, honnête  
& régulier en toutes ses actions, et  
recommandable sur tous les  
rapports pour toute agence -

J. H. Hull  
J. B. Lighthall

Edmond Beauregard  
Notaire

J. W. Françoise  
A. W. Fenelon  
Ch. Geoffroy  
J. B. Leger

J. A. Dumas  
Notaire

L. O. Faillon  
J. B. Leger  
J. B. Leger

J. B. Leger  
Thurand

Joseph Dube  
M. Bourdon

James Lonsigan Notaire  
J. B. Leger Notaire  
J. B. Leger  
J. H. Sicotte



1240

P27/D1,7

<sup>290</sup>  
Application de  
Magritte  
Ley. Pres  
21 Janvier 1887

Application -  
E. J. Magritte  
L.P.

P27/D1,7



**Pièces réunies**

**FIN**

P27/D1,7

Sto. Anne 3 Févier 1881

à Monsieur Lalonde  
Maire de Sto. Cunejonde

Monsieur le Maire  
Je viens d'  
apprendre par les journaux  
que votre municipalité a  
besoin des services d'un  
secrétaire Trésorier. Si le  
choix de cet officier n'est  
pas encore fait, je prends  
la liberté de vous offrir  
mes services, vous prieant  
de vouloir bien communi-  
quer la présente à votre

Application de  
Charité  
Soc. des  
3 fév. 1881

P27/D1,7

council, et m'apprendre  
ce qui en sera décidé.

Vous pouvez avoir des  
renseignements sur mon  
compte, en vous adressant  
à Mr. Séguin, notre Curé,  
à Mgr. de Montréal, et à  
Mr. Charlebois, Maire de  
St. Henri.

Croyez moi

Monsieur le Maire  
Votre serviteur

P. Ph. Charette

Procureur

St. Anne du Port de l'He.

<sup>1292</sup>  
Application de  
Ch. Savé  
Sec. Trés.  
1 Feb. 1881

Montreal, Fev. 1881

A. C. P. T. Salonde Co.  
Maire de Ste. Cécile

Monsieur le Maire

Comme je vois qu'une place est devenue vacante par le départ de M. Rainville, je m'adresserai à vous, pour avoir voulu être pour moi un bienfaiteur, en me donnant une charge quelconque dans votre municipalité; je demeure à Ste. Cécile, depuis six ans, et mes rapports touchant mon travail,

P27/D1,7

1242

est des plus satisfaisants, en qu'il  
y a près de trois années, que  
je suis avec M<sup>r</sup> N. Laroie,  
qui s'offre à vous donner tout  
le certificat et caution que  
vous exigez de moi.

M<sup>r</sup> Joseph Monnier le  
Hain, que vous prendrez pour  
application par considération, vous  
invite à venir voir M<sup>r</sup> Laroie,  
qui pourra mieux que moi, vous  
faire connaître mes aptitudes au  
travail, et ma probité et soli-  
cité touchant ma conduite.

Je demeure  
Amonie le Hain  
Vos très humble Serv.  
Jhs. Laroie

P.S. Je suis en ce moment chez M<sup>r</sup> Laroie

P27/D1,7

293  
Lettre de L. D.  
Ducharme  
demandant la  
qualification de  
M. L. Conseil  
Louis Fortin  
24 Janvier 1887

1243  
Au Conseil Municipal  
du Village de St. Amfroid

Je, soussigné, électeur  
de la Municipalité de  
village de St. Amfroid,  
demande que Con-  
seiller Louis Fortin  
de produire une déclara-  
tion de qualification  
contenant la désigna-  
tion des biens-fonds  
sur lesquels j'ai pré-  
tend qualifié; le tout  
suivant l'art. 283  
du code Municipal.

L. D. Ducharme  
St. Amfroid 24 Janvier  
1887

P27/D1,7

SIR HUGH ALLAN  
PRESIDENT.  
CAPITAL \$1,188,000.  
ALL COMMUNICATIONS  
MUST BE ADDRESSED TO THE  
"GENERAL MANAGER."

Citizens Insurance Company of Canada.

ESTABLISHED 1864

Head Office, 119 St. James Street,

Montreal, 12 Février 1881

Department

Replied  
12/2/81

G. J. Lalonde Sec  
Maire  
St. Genevieve

Monsieur Monsieur.

Veillez donc nous informer  
si le conseil de la municipalité de  
St. Genevieve nous rembourserait de  
la moitié des dépenses que nous ferions  
à la découverte et à l'arrestation de  
Isaie Ramville votre ex Sect. Lrs. Dans  
le cas de réussite le conseil aura  
la moitié de l'argent que nous trou-  
verons en la possession de Ramville.  
Nous croyons que les dépenses n'excéderont  
pas \$150<sup>00</sup> <sup>en tout</sup>. De plus veillez donc  
nous dire si les titres au conseil  
sont tenus en français ou en anglais.  
Une réponse au plutôt obligera beaucoup.

Votre O. B. serviteur  
Gerald J. Hart  
Gérant Général  
C. Water



P27/D1,7

294

Lettre de la Citoyenne  
Inconnue 774

Re J. Rainville  
de falcatoire

12 Fev. 1881

Lettre de la Citoyenne  
Inconnue C

Re J. Rainville  
de falcatoire

*[Illegible scribbled handwriting]*

P27/D1,7

170

295  
Requiert de  
M<sup>r</sup> McMichael  
demandant l'usage  
à titre de  
de Gas  
28 Jan. 1881

Montreal 28<sup>th</sup> February 1881  
John Hays and Corporation of the Town  
of St. Cenegeade. P. 2.

Gentlemen  
We, the undersigned, having  
this day petitioned the Council of the  
Town of St. Cenegeade, for permission to  
erect works for the manufacture of Gas  
in the said Town, and believing that  
it will materially decrease cost of same  
to the Consumers, (if your Council will  
accord to us a similar permission)  
for the two Municipalities to be supplied  
from one works - then saving cost of  
additional Superintending Staff etc  
- would submit for your favourable  
consideration

That,  
We are prepared to form a Syndicate,  
or Joint Stock Company, for the purpose  
of supplying Gas within the Municipality  
of St. Cenegeade (provided a similar  
permission be accorded to us by the  
Council of St. Cenegeade) on the following  
conditions.

That your Council do grant us  
the exclusive right to open the Streets for  
the purpose of distributing Gas, for  
in the Town of St. Cenegeade, for the space  
of twenty five (25 years)

or  
The above sole privilege, with exemption  
from taxation, for the space of twenty  
years.

P27/D1,7

Such permission being granted,  
we are prepared to at once proceed  
to the formation of a Syndicate, or  
Joint Stock Company, having for its  
object, the purposes herein named  
and with our Superior facilities  
are confident of our ability to  
supply a better article than that  
supplied within the City of Montreal,  
at a less cost to the Consumer.

The whole very respectfully  
submitted for the favorable Consideration  
of your Council, with the view of  
our prayer being granted

Dear Gentlemen

Respectfully yours

John McMillan  
by his atty. Michison

Michison

P27/D1,7

1246

PETER REDPATH,  
PRESIDENT.

CHARLES S. WATSON,  
VICE-PRES. & MANAGING DIRECTOR.

W<sup>m</sup> M<sup>c</sup> MASTER JUN<sup>r</sup>  
Secy TREA<sup>r</sup>

Montreal Rolling Mills Company

Montreal 5<sup>th</sup> Februaire 1880

The Mayor & Corporation of  
St. Laurence in Montreal &

Gentlemen:

We beg to inform you that we are  
erecting the necessary premises and  
machinery for the manufacture of  
steam and water pipe and in view  
of the benefits thereby gained by your  
Municipality we respectfully request  
that you will pass an ordinance  
exempting the same from taxation  
in perpetuity.

Remainng

Yours truly  
C. S. Watson  
Vice Pres

1246

P27/D1,7

<sup>296</sup>  
Requête des  
Montreal Roll.  
Mills  
demandant  
Exemption de Taxes  
6 Feb 1881

P27/D1,7

297  
Requie  
J. O. Delisle  
Président  
S<sup>t</sup> Paul  
1887 7 Mars

S<sup>t</sup>e Cunégonde 7 Mars 1881

A Monsieur le Maire  
et Messieurs les Conseillers  
du Village S<sup>t</sup>e Cunégonde

Messieurs

La Société S<sup>t</sup>e Vincent de Paul.  
Conférence S<sup>t</sup>e Cunégonde, s'adresse à  
vous, pour lui venir en aide en lui of-  
frant quelque chose, afin de pouvoir  
continuer de donner des secours aux  
pauvres, et surtout aux pauvres mala-  
des; dont le nombre est très grand  
cette hiver.

Espérant que vous prendrez ma de-  
mande en considération.

J'ai l'honneur d'être Messieurs  
Vos V<sup>rs</sup> S<sup>rs</sup>  
J. Olivier Delisle  
Président C. S<sup>t</sup>e C.

P27/D1,7



**Pièces réunies**

**DÉBUT**

P27/D1,7

1270

Municipality.

Secondly, That we have the supplying of gas for the Street Lamps along all the roadways and streets through which our main pipes may run, at a rate not to exceed twenty two dollars per lamp per annum, (Moonlight nights not included, same as our present arrangements with the Corporation of Montreal.)

Thirdly,

That we have the sole privilege of so supplying gas to your Municipality for the term of Fifteen years from this date. In consideration of which, we will agree to supply gas at the City prices, Two dollars per 1000 c. ft. <sup>net</sup>. These

MONTREAL  
The ~~New City~~ Gas Company.

Office corner St. James & St. Gabriel Streets.

Montreal, 4th March 1881

C. J. Parlier Esq

Secy. Treas.

Municipal Council

St. Anne's.

Dear Sir,

We are disposed to extend our Gas into your Municipality during the coming Season, upon the conditions hereafter named.

Viz: First, That we be free from taxation on our pipes laid in the ground. It being understood that we be subject to pay Taxes on all property and buildings that we may acquire in your



These propositions are dependent upon making the same arrangements with the Municipality of St. Henri.

I am your obedient servant

J. A. Siverly

N.B.

The lighting, extinguishing, and care of the Street Lamps, would be the duty of the Authorities of your Town.

J.A.S.

# i.e. \$2.50 per #. with discount of 50 cents for prompt payment = \$2.00 net.

Requête de la  
Compagnie de  
Gaz de Montréal

P27/D1,7

1270

To enable Manufacturers  
in your Municipality to  
have the benefit of gas  
light this Summer and Fall,  
it will be necessary that  
the work should commence  
at once, and we would be  
ready to proceed with it  
next month (or as soon as  
the frost is out of the ground)  
laying the pipes upon receiving  
your authority to do so.

I am

Yours Truly

J. J. Verrier

MONTREAL  
The ~~New City~~ Gas Company.

Office corner St. James & St. Gabriel Streets.

Montreal, 28th March 1881.

C. J. Porlier Esq  
Secy. Treas  
Municipal Council  
St. Anne's

Dear Sir,

We beg leave to  
renew our application of  
14th Inst. for permission  
to carry our Coal Gas into  
your Municipality, and at  
the same time, to withdraw  
therefrom, those conditions  
relating to "lighting the Street  
Lamps", and that of our being  
the sole privilege of supplying  
gas for fifteen years.

P27/D1,7

			298
			Requête de la Cie de Gaz de Montréal 4 Mars 1881
			Requête de la Cie de Gaz de Montréal 24 Mars 1881
			accordé 24 oct 81

P27/D1,7

E 7 0



**Pièces réunies**

**FIN**

P27/D1,7

Montreal 7 Mars 1881

A

M. M. le Maire et Les Conseillers  
St<sup>e</sup> Cunigonde

Messieurs

Si vous plaît d'autoriser M. M. le Maire et le Secrétaire à nous donner les chèques suivants, savoir:

1<sup>er</sup> Mille dollars \$1000.<sup>00</sup> dus le 1<sup>er</sup> Décembre 1880 pour le service des Baines Fontaines

2<sup>e</sup> Cent trente et un dollars \$131.<sup>00</sup> et le pourcentage au taux de 10% sur le coût total des Baines Fontaines, dû le 1<sup>er</sup> Décembre 1879.

3<sup>e</sup> Cent trente et un dollars \$131.<sup>00</sup> et le pourcentage au taux de 10% sur le coût total des Baines Fontaines, dû le 1<sup>er</sup> Décembre 1880.

Espérant que vous vous rendrez à notre demande nous avons l'honneur d'être

Messieurs

Vos très humbles serviteurs

Rogues & Rogues

P27/D1,7

Montreal 7 Mars 1881

à

M. M. le Maire et Les Conseillers  
St<sup>e</sup> Cunigonde

Messieurs

Si vous plaît d'autoriser M. M. le Maire et le Secrétaire à nous donner les chèques suivants, savoir:

1<sup>er</sup> Mille dollars. \$1000.<sup>00</sup> dûs le 1<sup>er</sup> Décembre 1880, pour le service des Bornes-Fontaines

2<sup>e</sup> Cent trente et un dollars \$131.<sup>00</sup> et le pourcentage au taux de 10% sur le coût total des Bornes-Fontaines, dû le 1<sup>er</sup> Décembre 1879.

3<sup>e</sup> Cent trente et un dollars \$131.<sup>00</sup> et le pourcentage au taux de 10% sur le coût total des Bornes-Fontaines, dû le 1<sup>er</sup> Décembre 1880

Espérant que vous vous rendrez à notre demande nous avons l'honneur d'être

Messieurs

Vos très humbles serviteurs

Régis P. Piquet

1577

P27/D1,7

299

Berger & Biéque  
Demande d'argent  
- 7 Mars 1881 -

Berger & Biéque  
Demande d'argent  
7 Mars 1881